Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20151126-2015_B596-DE
Date de télétransmission : 27/11/2015
Date de réception préfecture : 27/11/2015

communauté du PAYS D'AIX

ACTE RENDU EXECUTOIRE PAR APPLICATION DES FORMALITES DE TELE-TRANSMISSION AU CONTROLE DE LEGALITE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE

communauté du PAYS D'AIX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 26 NOVEMBRE 2015
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2015_B596

OBJET : Habitat et politique de la ville - Habitat - Équilibre social de l'habitat - Intervention financière de la CPA pour favoriser l'accession à coût maîtrisé - Attribution de subventions nominatives

Le 26 novembre 2015, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des Fêtes de Puyricard (Aix-en-Provence), sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 20 novembre 2015, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :
JOISSAINS MASINI Maryse, président – ALBERT Guy, membre du bureau, Jouques - ARDHUIN Philippe, membre du bureau, Simiane-Collongue – BARRET Guy, membre du bureau, Coudoux – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – CANAL Jean-Louis, membre du bureau, Rousset – CESARI Martine, membre du bureau, Saint-Estève-Janson – CHARRIN Philippe, membre du bureau, Vauvenargues – CIOT Jean-David, membre du bureau, Le Puy-Sainte-Réparade - CORNO Jean-François, membre du bureau, Rognes – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles – de SAINTDO Philippe, membre du bureau, Aix-en-Provence - DELAVET Christian, membre du bureau, Saint-Antonin-sur-Bayon – FABRE-AUBRESPY Hervé, vice-président, Cabriès – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence – GUINIERI Frédéric, membre du bureau, Puyloubier - JOISSAINS Sophie, membre du bureau, Aix-en-Provence – LAGIER Robert, membre du bureau, Meyreuil – LHEN Hélène, vice-président, Fuveau – MALLIÉ Richard, vice-président, Bouc-Bel-Air – MANCEL Joël, membre du bureau, Beaurecueil – MARTIN Régis, membre du bureau, Saint-Marc-Jaumegarde - MEÏ Roger, vice-président, Gardanne – MERCIER Arnaud, vice-président, Venelles – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis – PIZOT Roger, membre du bureau, Saint-Paul-lez-Durance – RAMOND Bernard, vice-président, Lambesc – SERRUS Jean-Pierre, membre du bureau, La Roque d'Anthéron – TALASSINOS Luc, membre du bureau, Gréasque

Excusé(e)s avec pouvoir :
AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse - BOULAN Michel, membre du bureau, Châteauneuf-le-Rouge, donne pouvoir à MANCEL Jöel - FILIPPI Claude, membre du bureau, Ventabren, donne pouvoir à JOISSAINS Sophie - FREGEAC Olivier, membre du bureau, Peyrolles-en-Provence, donne pouvoir à PELLENC Roger - JOUVE Mireille, membre du bureau, Meyrargues, donne pouvoir à ALBERT Guy

Excusé(e)s :
BURLE Christian, membre du bureau, Peynier - LEGIER Michel, membre du bureau, Le Tholonet

Monsieur Jean-Claude FERAUD donne lecture du rapport ci-joint.

communauté du
PAYS D'AIX

DGA Prospective Aménagement Emploi et Formation
Département Stratégies, Aménagement, Habitat et Politique de la Ville
Direction Habitat
FS

04_1_04

BUREAU DU 26 NOVEMBRE 2015

Rapporteur : Jean-Claude FERAUD

Politique publique : Habitat et politique de la ville

Thématique : Habitat

Objet : Équilibre social de l'habitat - Intervention financière de la CPA pour favoriser l'accession à coût maîtrisé - Attribution de subventions nominatives
Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre de sa politique de soutien à l'accession à la propriété à coût maîtrisé, la Communauté du Pays d'Aix souhaite :

- attribuer 40 000 €, pour dix projets d'acquisition réalisés par des particuliers,
- soutenir le Crédit Foncier de France pour la mise en place de cinq prêts bonifiés de 25 000 € sur 12 ans.

Exposé des motifs :

Le soutien à l'accession à coût maîtrisé à la propriété est un des enjeux forts soutenus par la Communauté du Pays d'Aix.

C'est pourquoi, la Communauté du Pays d'Aix a mis en place depuis 2009 un dispositif destiné aux primo accédants (sous conditions de ressources) pour l'acquisition d'un logement dans le neuf ou dans l'ancien.

Ce dispositif se décline en deux types d'aides :

- une aide à la personne de 4 000€,
- une aide plafonnée à 4 000 €, versée à tout organisme bancaire, qui a la charge de la valoriser sous la forme d'un prêt « bonifié » pouvant atteindre 25 000€ sur 12 ans. Aujourd'hui, le prêt bonifié est mis en œuvre par le Crédit Foncier, partenaire bancaire de la CPA.

En application de ce qui précède, et après examen des dossiers en fonction des critères adoptés par la Communauté du Pays d'Aix, les candidatures suivantes ont été retenues :

A) Concernant les aides directes à la personne : 10 dossiers

Nom des demandeurs	Adresse de l'opération	Commune	Logement Neuf ou Ancien	Type de logement	Etiquette Energétique	Notaire
Mme PIERRAD	Immeuble Terra Parc de la Duranne Rond point de l'aigle Bonelli	AIX EN PROVENCE	NEUF	T2	RT2012	Maître COURANT
M.MOURON et Mme CHIMOT	Rue des Prix Nobel	AIX EN PROVENCE	NEUF	T3	RT2012	Maître COURANT
M.HELIES	14 rue de Provence Résidence le Coquillard	AIX EN PROVENCE	ANCIEN	T1	E	Maître VACHER
M. et Mme KAMLEH	3 square Monseigneur Chalve	AIX EN PROVENCE	ANCIEN	T4	C	Maître Des ARCIS
Mme ANDRE	Résidence Pont de l'Arc bât B Rue du colonel Polidori	AIX EN PROVENCE	ANCIEN	T4	E	Maître DE ROUDNEFF
M.DE FARIA et Mme CHAPEL	Lotissement « Les Lilas » 1796 Impasse des Cognassiers	BOUC BEL AIR	NEUF	T3	RT2012	Maître BARRANDE
M.VALENZA et Mme COPPOLA	Les résidences du Chateau Avenue Arsène Sari Quartier les Fourches	CHATEAUNEUF LE ROUGE	NEUF	T3	RT2012	Maître GERAUD JAUME
M.VASQUEZ	Villa Bianca n°204 Pesquier sud Route Blanche	GARDANNE	NEUF	T2	A	Maître MINACORI
M.MORICONI et Mme REBOUH	3 lot des Sophoras Chemin des Sophoras	GARDANNE	NEUF	T4	RT2012	Maître STAIBANO
Mme ALESSANDRONI et M.PARON	Traverse des Muriers	MEYREUIL	NEUF	T3	RT2012	Maître DURAND

B) Concernant les prêts bonifiés : 5 dossiers

Nom des demandeurs	Adresse de l'opération	Commune	Logement Neuf ou Ancien	Type de logement	Etiquette Energétique
M. et Mme DOSSETTO	Aix la Duranne	AIX EN PROVENCE	Neuf	T3	RT 2012
M.ALFOSEA	avenue Fortuné Ferinni	LUYNES	Neuf	T2	RT 2012
M. ALFOSEA et Mme WOLKOWICZ	Lotissement Ararat Chemin Saint Hilaire	BOUC BEL AIR	Neuf	T4	RT 2012
M. et Mme CHAUMIN	63 Allée de Trets	FUVEAU	Neuf	T5	RT 2012
Mme RAULIN	Clos Sévigné Avenue du général de Gaulle	LAMBESC	Ancien	T2	D

Visas :

VU l'exposé des motifs ;
VU le Code général des collectivités territoriales ;
VU la délibération n°2014_A088 du Conseil communautaire du 22 mai 2014, modifiée, déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau et notamment d'approuver l'attribution des subventions aux associations, aux personnes morales (privées et publiques) et personnes physiques et, le cas échéant, des conventions d'objectifs associées d'un montant n'excédant pas 150 000 € ;
VU la délibération n°2014_215 du Conseil communautaire du 14 octobre 2014 relative à la définition de nouvelles modalités pour l'aide directe à l'accession et pour le prêt bonifié mis en place par la CPA ;
VU l'avis de la Commission Habitat et Politique de la Ville du 5 novembre 2015 ;

Dispositif :

- **ATTRIBUER** une aide d'un montant total de 40 000 euros aux ménages primo accédants concernés sus cités par le biais de leurs notaires ;
- **ATTRIBUER** l'attribution d'une aide globale maximale de 20 000 euros au Crédit Foncier, correspondant aux projets d'acquisition des accédants sus cités ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier pour la mise en œuvre de cette action ;
- **DIRE** que la dépense sera imputée sur la ligne budgétaire 73–20422 des subventions d'équipement aux personnes de droit privé qui présente les disponibilités nécessaires.

2015_B596

OBJET : Habitat et politique de la ville - Habitat - Équilibre social de l'habitat - Intervention financière de la CPA pour favoriser l'accession à coût maîtrisé - Attribution de subventions nominatives

---

VU la délibération n°2014_A088 du 22 mai 2014, modifiée, portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI